

# Les Issambres



6-11  
ans

Printemps 2025

## CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74  
3 avenue de la plaine - BP 340  
74 008 Annecy  
Tél: 04.50.52.30.00  
ufoval@fol74.org

En savoir plus : [www.fol74.org](http://www.fol74.org)

Les indispensables :

> Fiche Sanitaire complétée et signée.

## Les Issambres

### Vélo et sensations

Centre de vacances Les Myrtes

Réf. 074 022 001

Une semaine pour apprendre tout en douceur à faire du **vélo** sous le soleil de la Côte d'Azur.

Au programme : **5 séances d'apprentissage** dans l'enceinte du centre (entretien du vélo, slalom, sécurité).

Le reste du temps est consacré aux activités sur centre, aux baignades en mer et dans la piscine du centre (selon la météo), aux grands jeux, à une sortie découverte de la mer et à un tour de grande roue pour surplomber Saint Raphaël.



### ► Situation géographique

Le séjour se déroule dans le centre des "Myrtes" : dans la baie des Issambres à 17 Km de ST RAPHAEL. Le petit village est implanté au pied du massif des Maures. A l'ombre des orangers, des palmiers et des bougainvilliers, le centre des Myrtes est un paradis méditerranéen situé à 300 m de la mer.



### ► Cadre de vie (type d'hébergement/effectifs)

**Centre les Myrtes** : situé à 300 m de la mer, le centre est constitué de deux bâtiments construits dans un parc ombragé de 1 ha, avec un terrain multisports, une aire de jeux, un minigolf. Il dispose d'une capacité d'accueil de 100 enfants.

Les enfants sont logés en chambres de 4 à 10 lits par tranche d'âge. Sanitaires à chaque étage. Salle d'activités et jeux adaptés à tout âge, salle à manger de plein air abritée. Le centre comporte une infirmerie, une lingerie. Piscine découverte au centre (12m x 8 m).



## Activités

**Vélo (5 séances)** : cinq séances qui se déroulent dans l'enceinte du centre. Par petits groupes, les enfants apprendront à faire du vélo de façon ludique. Slalom, sécurité, mécanique... Un programme axé sur la thématique ! Ces séances seront réparties sur la semaine.

**Activités traditionnelles de colo** : cuisine, grands jeux (Poules, Renards, Vipères ; le Mexicain ; douaniers contrebandiers etc.). Activités manuelles (préparation des décors pour le spectacle de fin de séjour, fresques, etc.). Journées à thème (Olympiade, Colo Lanta). Veillées (Boum, Fureur, match d'impro,...).

**Vivre ensemble avec citoyenneté** : l'apprentissage du vivre ensemble et de la vie en collectivité passe par le respect d'autrui, du matériel, des locaux. La participation aux tâches de la vie quotidienne, le partage, la solidarité sont des valeurs que nous défendons et que nous essayons de mettre en place sur la structure. L'enfant doit être acteur de ses vacances et peut choisir des activités en fonction de ses envies à condition que celles-ci soient réalisables. L'équipe d'encadrement est présente pour l'aiguiller afin de lui faire découvrir un maximum de choses sur l'environnement qui l'entoure. Nous souhaitons amener le jeune à devenir un citoyen en le responsabilisant, en ayant des débats, à donner son opinion tout en respectant celle des autres.

*A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...*

## Vie Quotidienne

1 animateur.trice pour 12 enfants en moyenne encadre les différentes activités. L'équipe de direction se compose d'un directeur, d'un adjoint par tranche d'âge, d'un.e assistant.e sanitaire et d'une personne diplômée chargée de l'activité piscine. Des personnes de service assurent l'entretien des locaux. Un cuisinier et son aide préparent les repas. Les animateurs.trices, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents.es, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

**L'alimentation** : les repas, préparés par le cuisinier du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs.trices veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement à la mise des tables, au débarrassage, au nettoyage... Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

**Linge** : le linge est lavé régulièrement par la lingère du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de perte, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant.

## Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la fiche de renseignements médicaux que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.

Le suivi médical est assuré par un.e adulte qualifié.e qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.



## Relations Parents/ Enfants

**Courrier** : nous incitons les enfants à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

**Téléphone** : si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 12h et 13h et entre 19h et 20h en vous armant de patience car les lignes sont souvent occupées. Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'enfant l'apporte durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

**E-mail** : vous avez aussi la possibilité d'écrire par mail à votre enfant à l'adresse suivante : [enfants.colombes@hotmail.fr](mailto:enfants.colombes@hotmail.fr)

**Internet** : des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site [www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours](http://www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours). L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

## Argent de poche

Une somme de 10 € par semaine est suffisante. Vous la remettrez à un.e responsable au moment du départ en utilisant l'enveloppe « argent de poche » que vous recevrez avec la convocation de départ.

## Objets de valeur

**Ils sont déconseillés** (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeux, bijoux ...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Ils resteront sous l'entière responsabilité de votre enfant s'il décidait toutefois de les amener (**Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol**).

**ATTENTION !** Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

## Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

## Transports

Au départ de la région Auvergne Rhône Alpes, les voyages auront lieu en autocar de grand tourisme (en train si l'effectif est faible, notamment sur les séjours de 7 jours). Les trajets se feront de jour, ou peuvent aussi se faire de nuit.

Au départ des autres régions, les voyages se feront en train jusqu'à la gare de St Raphael Valescure.

*Une convocation regroupant toutes les informations vous sera transmise 10 jours avant le départ.*



## A remettre le jour du départ

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- Médicaments + ordonnance médicale (le cas échéant)
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe.
- La fiche trousseau.
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour

Bon séjour avec UFOVAL 74 / Vacances Pour Tous !



Coordonnées du centre : Centre Les Colombes– Ufoval 74

1632 , avenue de Valescure 83700 ST RAPHAEL / Tel : 04.94.83.63.13 /les.colombes@fol74.org

Nom et Prénom de l'enfant : .....

Chaque pièce du trousseau doit être marquée au nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	<i>CONSEILLÉ</i>	<i>DANS LA VALISE</i>	<i>SUR SOI</i>	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE –SHIRT, POLO	8				
PULL ou SWEET dont <b>1 chaud</b>	4				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDA ou PANTACOURT	5				
PANTALON	3				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	8				
PAIRES DE CHAUSSETTES	4 à 7				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	1				
MAILLOT DE BAIN (pas de short)	2				
SERVIETTE DE PLAGE	2				
GOURDE	1				
PETIT SAC A DOS pour la plage et balade	1				
NUS-PIEDS (facultatif)					
SANDALES pour marcher ( pas de tongs)	1				
BASKETS	1				
SERVIETTE DE TABLE	1				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
TROUSSE DE TOILETTE : gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire,					
NECESSAIRE COURRIER : bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					

**RAPPEL des conditions générales de vente : DOMMAGE DES BIENS DE L'ASSURE** (Avec une franchise de 10% des dommages avec un minimum de 37,50€ ) En tout état de cause, le montant total assuré par enfant ne pourra pas dépasser 110 €. **Tout objet de valeur et non obligatoire pour le séjour** (par exemple, téléphone portable, console, bijoux, etc...) **reste sous la responsabilité totale et entière de leur propriétaire. Il ne pourra en aucun cas être pris en charge par l'assurance pour quelque motif que ce soit : perte, dégradation, vol, etc...**

**LES OBJETS DE VALEUR sont déconseillés** (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeux, bijoux ...)

**Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.**